



Europe écologie les verts s'oppose à l'extension du Port de plaisance de La Rochelle

lundi 30 mai 2011, par [lpe](#)

Dans un communiqué reçu ce lundi 30 mai 2011, Françoise Coutant, porte-parole du groupe Europe Ecologie-Les Verts au Conseil Régional fait savoir que *"les conseillers régionaux Europe Ecologie-Les Verts souhaitent une conversion écologique et sociale de la filière nautique et considèrent que l'extension du port ne constitue en rien une manière d'aider cette filière."*

Lors de la Commission permanente de ce jour du Conseil régional, le groupe EELV a donc fait savoir qu'il votera contre [le rapport de la Commission permanente](#) avec des arguments d'ordre financier et environnemental :

"Nous préconisons une autre gestion du port en attirant plus de pratiquants, en favorisant la rotation des bateaux afin de libérer des anneaux. Un fonctionnement optimal en partenariat avec les associations afin que l'activité nautique soit enfin accessible à tous !

Cessons le toujours plus et favorisons le toujours mieux.

Le [CESER a fait plusieurs propositions](#) afin de répondre aux besoins et aux enjeux. Il serait intéressant de les considérer.



On nous parle de 240 emplois induit pour un investissement total de 50 millions euros soit un peu plus de 200000 euros par emploi... N'est ce pas un peu couteux ?

La région, quant à elle, propose de soutenir ce projet à la hauteur de 12 millions d'euros. A l'heure des diminutions de subventions de l'état et des restrictions budgétaires, cela nous semble totalement inopportun.

Avec cette somme, nous pourrions créer davantage d'emplois tremplins, mieux soutenir les DLA, développer le TER, aider à l'isolation des logements, isoler nos lycées afin d'améliorer leur performance énergétique, renforcer l'accessibilité, etc... (mesures créatrices d'emplois non délocalisables)

On nous parle de renforcement de digues dans la lutte contre le risque de submersion marine ... Mais la digue protégera effectivement le port des Minimes mais le risque de submersion sera plus important sur

les quartiers du Mail, du vieux port et le centre ville.

A t-on des études de modélisation permettant d'évaluer les risques de submersion et les risques liés aux sédiments suite aux événements récents (Xynthia).

En effet, le désenvasement et le transfert de ces sédiments à proximité du site Natura 2000 risque de perturber durablement les écosystèmes et les activités économiques qui s'y rapportent.

D'autre part, nous n'avons aucune certitude sur les chiffres annoncés concernant un remboursement de l'investissement de 12 millions d'euros par la région. (Aucun engagement dans la convention).

Nous souhaitons que les projets soutenus par le Conseil Régional soient des projets durables mettant réellement en oeuvre la conversion écologique et sociale de l'économie.

Ce n'est pas le cas de l'extension du port de plaisance de La Rochelle !"

Rappelons que le Groupe EELV détient 9 sièges sur 55 dans l'assemblée régionale.

CR.